

(a) Mandement pour augmenter le prix de l'Or.

Le Rouffelet envoyé devers le *Chancelier* au^a *Montel*, porter sceller unes Lettres du Roy passées par noz Seigneurs les Abbez & les Tresoriers, dont la teneur ensuit.

PHILIPPE
VI.
dit de Valois,
à Paris, le 6.
d'Avril 1347.
^a ou *Moncel*.

PHILIPPE par la grace de Dieu Roy de France. Aux Maistres-Generaux de nos Monnoies: Salut. Comme Nous eussions ordonné que sur le fait & cours de nos Monnoyes d'Or à la^b *Chayere*, que Nous faisons faire à present, Nous donrrons pour Marc d'Or fin en Billon, apporté à noz Monnoyes, soixante douze Livres Tournois; savoir vous faisons que par deliberacion de nostre Conseil, Nous avons ordonné & ordonnons par ces Lettres, que l'en face creue de soixante Solz Tournois pour Marc d'Or fin apporté à nos Monnoyes; & que l'on donne soixante quinze Livres Tournois pour ledit Marc, selon l'Ordonnance de noz Monnoyes. Si vous mandons & à chascun de vous, que ladite creue de soixante Solz Tournois pour Marc d'Or fin, vous faciez faire & publier, ces Lettres veues, par-tout & où il appartiendra, si comme il est acoustumé à faire en tel cas; & gardez bien, & chacun de vous, que en ce n'ait delay ne dessault. *Donné à Paris, le 6.^e jour d'Avril, l'an mil trois cens quarente-sept.*

^b *Chaire.*

N O T E.

(a) Registre C. de la Cour des Monnoyes de Paris, folio 13. *recto.*

(b) Mandement pour augmenter le prix de l'Argent.

Lettres de la creue de quinze Solz Tournois pour Marc.

Item. Lundi 23. jour de Juillet, furent apportées unes Lettres du Roy^c Ouvertes; scellées du Scel nouvel; contenant la forme qui ensuit.

PHILIPPE
VI.
dit de Valois,
à Paris, le 21.
de Juillet
1347.
^c *Patentes.*

PHILIPPE par la grace de Dieu Roy de France. Aux Maistres-Generaux de nos Monnoyes: Salut. Comme Nous eussions ordonné que sur le fait & cours de noz Monnoyes que Nous faisons faire à present, Nous donrrons pour Marc d'Argent en Billon, apporté à noz Monnoyes, six Livres quinze Solz Tournois; Savoir faisons que par Deliberacion de nostre Conseil, Nous avons ordonné & ordonnons par ces Lettres, que on face creue de quinze Solz Tournois, pour Marc d'Argent apporté à noz Monnoyes; & que on donne sept Livres dix Solz Tournois pour ledit Marc, selon l'Ordonnance de noz Monnoyes. Si vous mandons, & à chascun de vous, que ladite creue de quinze Solz Tournois pour Marc d'Argent, vous faciez faire & publier, ces Lettres veues, par-tout où il appartiendra, si comme il est acoustumé à faire en tel cas; & gardez bien & chascun de vous, que en ce n'ait delay ni dessault. *Donné à Paris, le 21.^e jour de Juillet, l'an de grace mil trois cent quarente-sept, soubs le Scel de nouvel.*

N O T E.

(b) Registre C. de la Cour des Monnoies de Paris, fol.^e 17. *verso.*

